

**ASSEMBLEE GENERALE
AMOPA 01
SAMEDI 28 MAI 2016
LYCEE EDGAR QUINET BOURG EN BRESSE**

RAPPORT MORAL

Françoise GROSBUIIS, Présidente de l'AMOPA 01 ouvre la séance.

Je veux d'abord remercier pour leur présence

M. l'Inspecteur d'Académie, Francis MORLET

M. le Président de la Section de l'Ain de l'Ordre National du Mérite, Daniel POBEL

M. le Président de l'Association des Membres de l'Ordre du Mérite Agricole,
Pierre PELISSON

M. LORA-TONET

et bien sûr tous les adhérentes et adhérents présents ici ce matin pour notre assemblée générale.



Je tiens à excuser ceux qui n'ont pu être présents aujourd'hui, M. Laurent TOUVET, préfet de l'Ain, M. Damien ABAD, président du Conseil Départemental, M. Xavier BRETON, député, M. Jean-François DEBAT, maire, M. Jean-Paul LA BATIE, président de la Section de l'Ain de la Légion d'Honneur et M. Michel RAVET, président du Comité Bresse-Revermont.

Je remercie également M. Jean-Luc LAMOINE, notre vice-président, proviseur du Lycée Edgar Quinet, qui nous accueille en ses locaux.

Au programme ce matin, l'assemblée générale statutaire avec la présentation des différents rapports ; moral, d'activité, concours et rapport financier.

A l'issue de cette première partie aura lieu la remise d'une décoration à M. Eric REYNAUD, promu officier, étant indisponible cet après-midi, en répétition pour le concert de ce soir à Notre-Dame.

Cet après-midi, à partir de 14h30, aura lieu la remise de décorations aux autres récipiendaires.

Nous allons commencer notre assemblée par un hommage aux membres de notre section décédés depuis le 3 avril 2015 :

M. Jean-Pierre ALLAIS	13 avril
M. Jean PEPIN	3 mai
Mme Marie-Louise JARRY	7 juillet
M. Jean-Yves DESBORDE	26 septembre
En 2016 :	
M. Roger GROS	7 janvier
Mme Simone DALOZ	6 février
Mme Marie-Louise IMBERT	15 avril
M. Laurent FAGOT	24 avril

et observer une minute de silence.

Je vous remercie

En cette période troublée, plus que jamais les valeurs de l'AMOPA doivent être développées et bien mises en évidence aux yeux de tous : laïcité, citoyenneté, fraternité, soutien à la jeunesse et « à tous les éprouvés de la vie » comme l'écrit notre Président national.

L'AMOPA est une activité déclarée d'intérêt général. Nos activités engagées et soutenues par l'ensemble des membres du bureau et du comité consultatif, soit une vingtaine de personnes, sont multiples : conférences, visites de sites, production d'articles dans la revue nationale, participation aux cérémonies officielles et locales, coordination avec les autres ordres de mérite, liaison avec les sections de Rhône-Alpes, nous permettent de faire connaître et reconnaître notre association, de contribuer à son rayonnement.

La « Lettre aux adhérents » illustrée est un lien et une source d'information ; elle renforce notre appartenance à l'Ordre des Palmes Académiques ; elle doit aussi interpeller chaque adhérent : que peut-il faire pour que notre association soit encore plus vivante, quelles idées, quelles ressources peut-il lui apporter ?

La qualité de sympathisant offre aux conjoints veufs ou veuves de membres actifs, aux amis qui adhèrent aux buts de l'association mais n'ont pas les palmes, l'opportunité de continuer une action et d'agrandir la famille amopalienne. Que les nouveaux promus et nommés rejoignent nos rangs, pour enrichir notre association et assurer la relève nécessaire.

L'AMOPA est aussi une association reconnue d'utilité publique.

Nos activités s'adressent en priorité aux jeunes du département, de l'école élémentaire à l'enseignement supérieur.

Les concours nationaux leur sont proposés : « Défense et Illustration de la Langue française », « Nous l'Europe », Prix d'histoire et de Géographie.

Trois autres concours ont été créés par l'AMOPA 01

« Jeunes Talents de la musique classique » en 2005

« Jeunes Pros de la Technique » en 2009

« Jeunes à Besoins Educatifs Particuliers » en 2015

Je remercie ceux qui ont pris en charge ces concours, Mme FERRET, Mme LAMOINE, M. OLLAGNIER qui a repris le concours de musique à la rentrée 2015 et les membres des équipes qui assurent leur bon déroulement..

Que soient remerciés également nos partenaires,

* Conseil départemental et Mairie de Bourg pour les liens qui nous unissent et leur apport à notre budget de fonctionnement en 2015

* Le Crédit Agricole Centre-est, la Société Générale, la Banque Populaire Bourgogne Franche-Comté, la MAE, les PEP pour leur contribution à la remise des prix de nos concours

* M. le Préfet pour son accueil et sa mise à disposition des salons d'honneur pour nos manifestations.

Nos projets 2015 ont été réalisés : sortie, réunion régionale à Bourg et production d'un florilège.

En 2016, une autre sortie sera proposée ainsi qu'une mise à jour de l'annuaire avec le soutien de nos sponsors.

L'exposition présentée vous donne un aperçu de nos activités.

Je remercie tous ceux qui contribuent au rayonnement de l'AMOPA 01 en particulier les membres du Bureau et du Comité Consultatif qui se mobilisent toute l'année à son service.

Que l'AMOPA 01 reste dynamique, qu'elle accueille de nouveaux membres apportant idées, compétences, modernité, pour qu'elle soit plus forte et résolument tournée vers l'avenir.

Je vous remercie de votre attention.

Monsieur Francis MORLET s'adresse à l'assemblée précisant combien il est heureux d'assister à l'AG de l'AMOPA 01 dont le travail auprès des jeunes de l'Ain, les valeurs fondamentales que développe la section, sont proches de ses préoccupations éducatives.

RAPPORT D'ACTIVITE

Le Conseil d'administration s'est réuni 5 fois.

Le 6 mars : conférence à MEXIMIEUX par le Général d'Armée Christian QUESNOT, ancien Chef d'Etat-Major Particulier du Président de la République, sur le thème *Instabilité de l'Afrique sub-saharienne et du Sahel*.

Le 9 Mars : réunion de coordination des Ordres de Mérite à BOURG.

Le 12 Mars : conférence des Présidents de Section à PARIS.

Le 19 Mars : conférence de l'AORA : *L'Ain dans la Grande Guerre* donnée par Rémi RICHE, membre de l'Association "Chroniques de Bresse".

Le 2 Avril : présence à l'AG de la SMLH, section de l'Ain à AMBERIEU EN BUGEY.

Le 3 Avril : Assemblée Générale et remise des décorations au Lycée Marcelle Pardé à BOURG EN BRESSE. 15 récipiendaires, 2 officiers et 13 chevaliers ont été honorés en présence de leur famille.

Le 10 Avril : présence à l'AG de l'AMOMA-AIN à SAINT ETIENNE DU BOIS.

Le 11 Avril : présence à l'AG de l'ONM de l'AIN à BENY.

Le 18 mai en Sorbonne, remise des prix nationaux du concours *Défense et illustration de la Langue française*. Une lauréate de l'Ain à l'honneur. Françoise GROSBUIIS était présente.

Le 6 Juin a eu lieu à l'auditorium de PERONNAS le concours des Jeunes Talents de la Musique classique.

Le 27 Juin : cérémonie de fin de cycle et de remise des diplômes à la 40e promotion (cycle 2014/2015) de la Préparation Militaire Marine à BOURG EN BRESSE.

La réunion régionale annuelle a été organisée par l'AMOPA de l'Ain **le 30 septembre** 2015 au Lycée Quinet à BOURG EN BRESSE regroupant les bureaux du RHONE, de l'ISERE, de l'ARDECHE, de la DROME, de la LOIRE, de la SAVOIE et de la HAUTE-SAVOIE. L'après-midi, une visite guidée du Monastère royal de Brou, de l'Eglise et des trois cloîtres a séduit tous les participants.

Le 2 Octobre à MEXIMIEUX : conférence de M. Yves BONNET intitulée : *Les pétromonarchies du Golfe et leurs implications dans les conflits au Proche Orient et en Afrique... Leurs positions vis à vis de l'Occident ?*

Le 14 Octobre : remise des prix des concours de l'AMOPA 01 dans les salons de la Préfecture.

Le 11 Décembre à MEXIMIEUX : conférence par le Général d'Armée Jean-Marie FAUGÈRE sur le thème : *Actualisation ou révision de la Loi de Programmation Militaire 2014-2019, utopie ou nécessaire réalité ?*

Le congrès annuel de l'AMOPA a eu lieu à BESANCON du 22 au 26 Mai 2015

Françoise GROSBUIIS, Michèle BLANC-BRUDE, Ghislaine MORANDAT et Annie CHEVRET se sont rendues au Congrès organisé par la section du Doubs avec la participation de la Haute-Saône et du Jura. 422 participants, 115 sections de métropole et outre-mer et 11 sections de l'étranger

3 salons ont eu lieu en 2015

* Salon national du Patrimoine *Terre et Eau* à ROCHEFORT – 17-19 Avril 2015

*Salon international des Arts Plastiques à VANNES – du 27 Septembre au 11 Octobre 2015

*Salon du Livre à CAHORS 10 et 11 Octobre 2015. Michèle BLANC-BRUDE était présente, auteur du compte rendu de la manifestation dans la revue nationale.

Les membres de l'AMOPA ont la possibilité d'assister à des conférences très intéressantes, aux thèmes variés (agriculture, armée, économie, géopolitique, etc.) organisées par les différents membres de la coordination. Elles sont annoncées par mail via l'adresse de l'AMOPA, d'où l'intérêt de bien préciser ses coordonnées.

4 concours sont organisés par la section de l'Ain :

F. GROSBUIIS vous parlera de la *"Défense et Illustration de la Langue Française"*
J.L. LAMOINE des *"Jeunes Talents de la Musique classique"*

N. DALLOZ des *Jeunes pros de la Technique*, rapport préparé par M. FERRET
P. LAMOINE du 1er concours concernant les *Jeunes à Besoins Educatifs Particuliers*

Je vous remercie de votre attention



LES CONCOURS

DEFENSE ET ILLUSTRATION DE LA LANGUE FRANÇAISE

En 2015 nous avons reçu 54 copies envoyées par 14 établissements :

5 lycées : - La Plaine de l'Ain - AMBERIEU EN BUGEY
- Lycée Georges Charpak - CHATILLON SUR CHALARONNE
- Lycée Lalande, Quinet et Saint-Pierre à BOURG EN BRESSE

6 collèges : - Jean Moulin à TREVOUX
- Vaugelas à MEXIMIEUX
- Léon Comas à VILLARS LES DOMBES
- Antoine Chintreuil à PONT DE VAUX
- Saint Pierre à BOURG EN BRESSE
- Les Côtes à PERONNAS

3 écoles élémentaires : - Jeanne d'Arc et Saint-Louis à BOURG EN BRESSE
- Ecole de CHATILLON EN MICHAILLE

22 copies en moins par rapport à 2014 mais 5 établissements en plus.
32 copies en expression écrite, 20 en poésie et 2 nouvelles.



Les thèmes varient suivant les niveaux en expression écrite :

Les CM1-CM2 devaient parler de leur activité préférée et dire ce qu'elle leur apportait ; les 6e-5e écrivaient à un ami qu'ils n'avaient pas vu depuis longtemps ; même sujet pour les 4e-3e qui devaient ensuite définir ce qu'était pour eux une "amitié vraie". Les élèves de lycées, classes préparatoires et BTS avaient le choix entre un thème sur la jeunesse, "temps des indignations, des solidarités ou des engagements" ? ou sur les difficultés de l'apprentissage d'un métier et la transmission essentielle de savoir-faire, des valeurs (respect, don de soi, responsabilité) de leurs aînés.

Le travail sur un sujet proposé par le professeur est toujours possible aux niveaux collège et lycée.

Les thèmes sont libres en poésie et en nouvelle sauf pour les 3e qui devaient choisir le thème de l'amitié avec des consignes assez strictes.

Le jury (Michèle BLANC-BRUDE, Marie-Hélène DUBOIS, Alain GROS et Françoise GROSBUIIS) s'est réuni le 2 mars 2015.

12 prix départementaux et 2 prix nationaux ont été décernés.

En expression écrite - 9 Prix départementaux

Marie CARNEVALI-COMTET - CM1 de Jeanne d'Arc a choisi la danse, elle décrit son activité et y ajoute des remarques pertinentes sur sa pratique et son intérêt.

Faustine JUILLARD, CM2 à Saint-Louis, préfère les activités manuelles, elle aime créer, elle s'amuse et offre du bonheur à ceux à qui elle donne ses œuvres ; les compliments qu'elle reçoit lui apportent du plaisir.

Mélessandre FLEURY, lauréate déjà en 2014, en 6e au collège Saint-Pierre, écrit un conte plein de rebondissements, la vie d'une enfant adoptée par un roi.

Mélina DUBOIS, 4e au collège de PONT DE VAUX, mêle angoisse et humour dans sa nouvelle fantastique "Le portrait maléfique" alors que Mahault PONS, du collège Saint-Pierre choisit la forme épistolaire pour analyser les différentes facettes de l'amitié.

En 3e, Léana BETINELLI de TREVOUX écrit une lettre émouvante sur la force de l'amitié qui survit à la disparition d'un ami.

Pierre-Louis MALLÉN en 3e à Saint-Pierre évoque un moment privilégié dans la nature entre un grand-père et son petit-fils à partir d'une photographie. Il arrive à toucher tous les sens par le choix d'un vocabulaire expressif.

Claire DARRACQ, en 2nde au lycée Lalande nous montre la puissance d'un tableau avec son texte "L'effet d'un coup de pinceau".

C'est une réflexion intéressante et personnelle, reflétant inquiétude et sagesse sur le "cœur" humain, que Rudy VEYSSEYRE, en 1ère au lycée Charpak, nous invite à partager.

En poésie - 3 prix départementaux :

Quelques jolies images de Chanel CANAPLE, en 6e à TREVOUX, pour mettre en valeur les différences d'un duo : "Toi et moi différents".

Le poème en alexandrins d'Anaïs DUEE, en terminale au lycée Saint-Pierre, offre du rythme et matière à réflexion dès son titre "Insomnie de la raison" tandis qu'Andréa PIOVESAN du lycée Quinet dans "Mea culpa" choisit un ton élégiaque et le mélange du rationnel et des sentiments dans sa volonté d'oublier le spleen.

2 prix nationaux en poésie complètent ce palmarès :

Un 2e accessit de 1ère pour Nicolas VIEILLE du lycée Charpak pour "Je l'ai rencontrée un matin", la belle qu'il nous décrit s'appelle "Cerise", c'est une tartine de confiture ; la chute amusante et inattendue est particulièrement réussie.

Le 1er prix de 4e revient à Laura CHABERT, élève à Saint-Pierre. Elle évoque la solitude. Passé et présent, nostalgie et émotion percent à travers l'évocation de quelques objets d'une vie.

Elle a été récompensée le 18 mai à la Sorbonne avec les premiers et deuxièmes et prix des différents concours. Elle a bien lu son texte. J'y étais !

Des instants d'émotion avec les familles que l'on retrouve dans la cérémonie de remise des prix dans les salons de la Préfecture qui a eu lieu le 14 octobre 2015. Les lauréats y reçoivent diplômes et beaux livres en présence des autorités du département. Un très beau moment.

Je tiens à remercier tous ceux qui nous permettent de découvrir ces jeunes talents : parents, professeurs, chefs d'établissement et Monsieur l'Inspecteur d'Académie, DASEN ainsi que le Crédit Agricole Centre-Est qui nous soutient et nous a offert l'impression du 4e florilège des textes primés de 2012 à 2015 inclus.

Nous nous réjouissons du succès de ces concours, du talent de ces jeunes, du plaisir qu'ils ont à écrire et qu'ils nous font partager, qu'ils continuent à découvrir et à faire rayonner la richesse de la langue française !

Je vous remercie de votre attention.



La 11^e édition du Concours des *Jeunes Talents de la Musique Classique* s'est déroulée le samedi 6 juin 2015.
Quelques modifications dans une année de transition : une date plus tardive, l'après-midi, un changement de lieu et l'appel au Conservatoire à Rayonnement Départemental.

L'AMOPA 01 remercie M. Michel FONTAINE, président de Bourg en Bresse Agglomération, M. STROESSER, directeur du Conservatoire, M. CHANEL, maire de Péronnas, qui ont donné la possibilité aux jeunes de se présenter dans un cadre plus adapté et très agréable : l'auditorium de Péronnas. Le public – l'audition est publique – était, lui aussi, conquis.
Des remerciements aussi à nos soutiens indispensables : municipalité de Bourg en Bresse et Conseil départemental, ainsi qu'aux professeurs qui partagent avec leurs élèves la passion de la musique.

Les candidats étaient au nombre de huit, exceptionnellement, tous lycéens et tous issus d'établissements de Bourg :

- 1 élève de 2^{de} - Lycée Quinet
- 2 élèves de 1^{ère} - Lycées Lalande et Quinet
- 5 élèves de Terminale - Lycées Lalande, Quinet et L. Pro des Sardières.

Les instruments variaient : piano (3), tuba, trombone, flûte, clarinette et violoncelle.

Le jury se composait de professeurs du CRD ou de collègues :

Mme Diane FRAMONT, M. Rémi PALMIERI, M. Thierry OLLAGNIER, Mme Céline PERRET et M. Claude BONZON qui en était le président.



[Diane FRAMONT, CRD BOURG en BRESSE
Rémi PALMIERI Collège Saint Pierre BOURG en BRESSE
Thierry OLLAGNIER Collège Thomas RIBOUD BOURG en BRESSE
Céline PERRET Collège Vaugelas MEXIMIEUX
Claude BONZON CRD BOURG en BRESSE percussions]

L'AMOPA les remercie de prendre sur leur temps et de venir à titre gracieux, juger avec compétence et bienveillance les candidats. Mme Shiho NAKASAWA, accompagnatrice du CRD, prépare et accompagne certains d'entre eux le jour des épreuves avec beaucoup de gentillesse et a droit à notre gratitude.

Palmarès 2015

1^{er} PRIX : Guillaume FRANCE – Flûte traversière 1^{ère} Lycée Lalande Bourg en Bresse
2^e PRIX Ex aequo : Baptiste MARION – Violoncelle 1^{ère} Lycée Quinet Bourg en Bresse
Laura AVICE – Piano Terminale Lycée Quinet Bourg en Bresse
3^e PRIX : Eugénie FELIX – Trombone Terminale Lycée des Sardières Bourg en Bresse
1^{er} ACCESSIT : Maxence D'ISIDORO-SENZIER – Tuba 2^{de} Lycée Quinet Bourg en Bresse

(Certains s'étaient déjà présentés au concours puisque les candidats ont la possibilité de le faire jusqu'à l'obtention du 1^{er} prix)

Après la proclamation des résultats, le vin d'honneur traditionnel a permis des échanges intéressants et agréables entre jeunes musiciens, membres du jury, parents, amis, invités et amopaliens.

C'est à la cérémonie officielle de remise des prix le 14 octobre, dans les salons de la préfecture, que les lauréats ont reçu leur diplôme et leur bourse (400€, 200€, 100€ et 75€ pour l'accessit). Ils assurent un intermède musical entre la lecture des textes primés au concours de langue française et la présentation de leur spécialité et projets des « Jeunes Pros de la Technique » et des « Jeunes à Besoins Educatifs Particuliers », une intervention qui rehausse la cérémonie, fort appréciée des familles et des invités.

Nous avons des nouvelles de nos lauréats, certains ont continué dans le domaine musical, sont devenus professeurs ou professionnels.

Nous souhaitons à chacun de travailler avec ardeur et bonheur en développant leur talent pour leur satisfaction personnelle et celle de leurs auditeurs, dans l'amour de la musique.

Je vous remercie de votre attention

JEUNES PROS DE LA TECHNIQUE

Le concours 2015 des JEUNES PROS DE LA TECHNIQUE a permis de mettre à l'honneur l'enseignement technologique et professionnel,

L'AMOPA de l'Ain a créé ce concours en 2008, avec la participation de l'AFDET, sous l'impulsion de Jean-Luc Lamoine et d'André Quezel-Ambrunaz, pour valoriser des réussites remarquables dans le domaine technique et professionnel, et ainsi récompenser des jeunes élèves ou apprentis méritants.

Les récompenses des lauréats sont rendues possibles grâce aux partenaires et annonceurs de notre annuaire et particulièrement :

- la Banque Populaire Bourgogne Franche-Comté, agence de Bourg en Bresse
- la mairie de Bourg en Bresse,
- le Conseil Départemental.

Nous sommes heureux de remercier chacune de ces structures pour leur soutien financier.

Les jeunes concernés

Les jeunes concernés sont des élèves ou des apprentis inscrits dans les établissements de la formation initiale technologique et professionnelle dans l'Ain.

Ils sont proposés par leurs responsables d'établissement, Chef d'établissement, Chef de Travaux, ou Professeur Principal.

Les critères de sélection sont :

- leur excellence dans les domaines technologique, professionnel et scientifique,
- leur bon niveau dans les enseignements généraux,
- leur comportement remarquable, voire exemplaire en termes de citoyenneté,
- et un savoir-être en milieu professionnel au cours de stages en entreprise.

Les candidats sont sélectionnés sur dossiers. Un jury composé de membres de l'AMOPA, de Meilleurs Ouvriers de France et de Professionnels, juge les dossiers à partir de ces critères.

Le concours 2015

- Réception des dossiers de candidatures avant le 9 avril en 2014 :
10 dossiers réceptionnés : 8 dossiers pour le niveau IV et 2 dossiers pour le niveau V
- Délibération du jury le 20 mai au lycée Quinet à Bourg en Bresse,
- Remise des prix le 14 octobre dans les salons de la Préfecture

Le jury 2015

- Madame **Annie CHEVRET**, AMOPA
- Madame **Nicole DALLOZ**, AMOPA
- Madame **Ghislaine MORANDAT**, AMOPA
- Monsieur **Noël BLAIZOUD**, AFDET
- Monsieur **Jacques DESSERTETAZ**, AMO
- Monsieur **Michel TOURNIER**, AFDET

Le Jury était présidé par Martine FERRET

Les lauréats

Le jury a décerné trois prix départementaux :

- deux lauréats du niveau IV qui préparaient un BAC PRO,
- une lauréate du niveau V qui préparait un CAP.



Ont été récompensés pour leur excellence dans les domaines généraux, techniques et professionnels, leur comportement en termes de citoyenneté et leur savoir-être en entreprise :

NIVEAU IV : 2 LAUREATS

CHANEL KEVIN TER. BAC PRO ENERGIE, EQUIPEMENTS COMMUNICANT S LYCEE CARRIAT DE BOURG EN BRESSE

DOUVRE AXEL 1^{ERE} BAC PRO CARROSSERIE AU LYCEE GABRIEL VOISIN DE BOURG EN BRESSE

NIVEAU V : 1 LAUREATE

LEGRAND MELISSANDRE TER CAP AGENT DE RESTAURATION MFR DE PONT DE VEYLE
EMPLOYEUR : LYCEE MARCELLE PARDE BOURG EN BRESSE

La remise des prix

La remise des prix s'est effectuée le mercredi 14 octobre 2015, dans les Salons de la Préfecture de l'Ain, au cours de la cérémonie de remise des prix nationaux et départementaux de la Langue Française et des Talents de la Musique.

Bravo à ces jeunes pour leur mérite, leur savoir et leur savoir-être. Ils sont d'ores et déjà les ambassadeurs de leur métier et au nom de l'AMOPA, je les félicite, et leur souhaite de poursuivre leur cursus pour connaître d'autres réussites dans leur vie professionnelle.

J'encourage les chefs d'établissements, susceptibles d'avoir des candidats, à proposer des dossiers pour le concours 2017 (les candidatures pour 2016 sont closes depuis le 29 avril), pour mettre à l'honneur les talents des jeunes en formation dans le domaine technique et professionnel.

Remerciements à l'assemblée.

JEUNES A BESOINS EDUCATIFS PARTICULIERS



Rappelons les principes de ce concours qui débute en 2015

Les candidats sont des élèves ayant un dossier MDPH, possédant un PPRE ou relevant de l'enseignement adapté ou spécialisé. Ils sont proposés par un membre de la communauté éducative,

*** à titre individuel pour leur parcours méritant et leur talent, leur comportement remarquable voire exemplaire en terme de citoyenneté, au regard de leur âge,**

*** à titre collectif pour la réalisation d'un projet.**

* En ce qui concerne le **parcours individuel** le jury a retenu la situation remarquable de :

Anaïs CHAVRONDIER 4e ULIS

Collège Léon COMAS Villars les Dombes

Malgré des soucis importants de motricité et d'intégration dans ses débuts de scolarité, Anaïs a pu progresser et prendre confiance en elle grâce à une prise en charge : maître d'école, médecin, professeur de danse...

Elle poursuit actuellement ses progrès, et ses inclusions dans les classes de SVT, Histoire Géographie, Technologie, EPS, Education musicale et Arts Plastiques. Elle progresse également en Mathématiques et Français.

Très motivée, volontaire et participative, elle est élue déléguée de classe, se montre bienveillante et respectueuse envers ses camarades. C'est une élève autonome qui n'hésite pas à participer à la vie de l'établissement (chorale - spectacle de fin d'année) ou à l'extérieur (soutien à un élève de CP - baby-sitting - course pour l'Association ELA - course contre la Faim)

Volonté, persévérance, implication, générosité... autant de qualités qui donnent au parcours d'Anaïs un tour hors du commun.

Sa prestation à la remise d'un diplôme et de son prix (150€) à la Préfecture de l'Ain a suscité beaucoup d'émotion et d'admiration de la part de toute l'assemblée.

***Le dispositif mis en place pour le projet collectif, un voyage à Toulouse, a réuni deux groupes : une classe de 4e SEGPA et 4 élèves de 4e ULIS Collège Les Côtes Péronnas.**

.Le projet a débuté en septembre et s'est déroulé sur l'année en plusieurs étapes de la conception du séjour à sa réalisation.. (Elaboration, itinéraires, logistique, prise de contacts pour récolter des fonds et finaliser le projet ...)

Ce travail commun a vraiment donné du sens aux apprentissages et aux actions, a mis en œuvre une transversalité des enseignements, a développé un esprit d'équipe et un sens des valeurs.

Au retour de ce voyage, outre la rédaction d'un journal de bord individuel, les élèves ont fait partager leur expérience grâce à une exposition collective : photos, film, textes, carte heuristique...

Un prix de 350 € a été attribué à la section et, pour l'assemblée réunie à la Préfecture lors la distribution des prix de tous les concours AMOPA 01, des représentants de la classe ont commenté en direct un diaporama illustrant leur travail. Une production performante saluée par tous.

RAPPORT FINANCIER

Marie-Christine HTVERNAT présente le bilan de l'année 2015, qui au plan comptable, est décomposée en deux axes :

- le fonctionnement, l'Intérêt général ;
- les actions menées en faveur notamment des jeunes, l'Utilité publique.

Le fonctionnement

L'ensemble de nos recettes s'élève à **4730,73€** soit une baisse de 2,5% par rapport à 2014 ;

Le total de nos charges de fonctionnement est d'un montant de **5857,75€** soit une augmentation de 37,7%.

Le solde de fonctionnement est négatif de **1127,02 €** ; ce solde étant reporté en activités d'Utilité Publique.

Les activités d'utilité publique (ARUP)

Au préalable, elle remercie tous nos financeurs, qu'ils soient collectivités territoriales, mécènes, sponsors ou donateurs ainsi que, l'AMOPA nationale et tous ceux qui nous soutiennent.

L'ensemble des recettes se montent à **1700 € - 1127,02 € = 572,98€**

Le montant des dépenses engagées pour la réalisation des actions en faveur de la jeunesse, de la culture et de la langue française s'élève à **3322,82 €**

Le solde du reversement des cotisations et de la participation statutaire (annexes 1 et 2) s'élève à **215€**

Soit un résultat négatif de **2534,84 €**

Les bénévoles qui œuvrent dans et pour notre association ont consacré cette année 350 heures pour le fonctionnement et, 280 heures pour les actions reconnues d'utilité publique.

Trésorerie

Au 31 décembre 2015 notre compte courant Banque populaire était positif de 8304,68€ soit une diminution de 23,38% par rapport à 2014.



Mme HYVERNAT remercie le trésorier adjoint M. BREVET pour sa collaboration.

Elle ajoute que les aides financières ont drastiquement baissé et que cette baisse va encore s'accroître en 2016 (0 € au lieu de 600 € par le Conseil départemental 01 et 200 € au lieu de 400 € de la ville de Bourg en Bresse).

Nos activités en direction de la jeunesse se sont amplifiées avec la création d'un 4e concours en direction des Jeunes à Besoins Educatifs Particuliers

Il nous faudra trouver de nouveaux mécènes et donateurs si nous voulons poursuivre nos actions qui mettent à l'honneur des jeunes de l'Ain

La parole aux vérificateurs aux comptes :

Il convient d'abord de remercier les vérificateurs aux comptes M. CHARNAY et M. MARTIN qui ont assuré cette fonction les années précédentes et ont souhaité y mettre un terme.

Deux nouveaux vérificateurs M. BOUQUET et M. DARNIOT ont examiné l'exercice 2015 de l'AMOPA de l'Ain avec la plus grande attention. Ils félicitent la trésorière Marie-Christine HYVERNAT pour l'excellente tenue des pièces comptables dont elle a pris la responsabilité en cours d'année en remplacement de M. LEONE.

En conséquence, la commission de contrôle demande à l'Assemblée générale d'accorder son quitus à la trésorière.



APPROBATION DES TROIS RAPPORTS A L'UNANIMITE

REMISE DE DECORATION A ERIC REYNAUD

M. Eric REYNAUD (retenu l'après-midi par ses obligations musicales)
est élevé au grade d'officier dans l'ordre des Palmes Académiques
La décoration lui est remise par M. Francis MORLET Inspecteur d'Académie
Après le brillant éloge prononcé par M. Guillaume LACROIX



ACCUEIL DES RECIPIENDAIRES ET REMISE DES DECORATIONS



Françoise GROSBUIIS Présidente de l'AMOPA 01 accueille les récipiendaires et leur famille.

Monsieur l'Inspecteur Académique
Monsieur le Vice-Président du Conseil départemental
Mesdames, Messieurs,
Chers amis récipiendaires,

Nous voici nombreux, rassemblés pour honorer les nommés et promus des promotions 2015 et janvier 2016, ainsi qu'une représentante de la promotion de juillet 2014.

Si vous êtes là aujourd'hui, émus et entourés de membres de votre famille et d'adhérents de l'AMOPA, c'est que vos mérites ont été reconnus et que les propositions de nomination ou d'élévation au grade supérieur ont été retenues par les différentes instances et validées par Madame la ministre de l'Education Nationale.

Cette décoration violette est un signe de reconnaissance de vos efforts, de votre travail, de votre dévouement au service du monde de l'éducation et de la jeunesse, que vous travailliez dans un établissement aux services techniques, administratifs, dans le corps des enseignants ou celui des inspecteurs, chacun, chacune de vous, a une place nécessaire à la bonne marche d'un établissement, au bien-être des élèves, à leur confort, en leur offrant les nourritures terrestres ou intellectuelles qui leur permettent de travailler dans les meilleures conditions, assurant ainsi leur avenir. Vous êtes un exemple pour les jeunes et certains trouveront peut-être leur voie en vous regardant agir.

Que cette remise de décoration vous incite à donner encore plus, à repousser vos limites, pour votre satisfaction personnelle et le bien de la communauté éducative, de la jeunesse, l'avenir de notre nation.

Notre association poursuit ces engagements depuis plus de cinquante ans. Certains d'entre vous l'ont déjà rejointe. Pourquoi pas vous ?

Que signifie une adhésion à l'AMOPA ?

Par une simple cotisation d'adhérent, vous apportez votre soutien aux activités de l'association en faveur des jeunes. Par l'abonnement à la *Revue de l'AMOPA*, vous découvrirez des articles variés portant aussi bien sur des questions littéraires que scientifiques, source de réflexion, d'échanges, d'acquisitions de connaissances à partager. Vous pouvez aussi écrire des articles pour faire profiter les autres de vos compétences, de votre expérience, et, quatre fois par an, avoir accès à une ouverture et une richesse fort agréables.

En activité, proche de la retraite ou retraité, vous pouvez faire partie du comité consultatif, du bureau, pour appuyer et gérer les activités d'une manière plus directe, compléter un jury dans votre spécialité.

Adhérent de l'AMOPA, vous pouvez participer à des sorties, à des conférences, à des manifestations qui vous montreront les aptitudes de notre jeunesse au cours de la remise des prix ou lors des concours des Jeunes Talents de la Musique. Vous serez ravis et émus devant la qualité d'écriture ou d'interprétation de jeunes dynamiques, volontaires et très investis. Si vous assistez à un congrès national et international, vous mesurerez l'importance des valeurs qui sont les nôtres, partagées par les membres de très nombreux pays et pourrez nouer des liens fructueux à travers le monde.

Profitez de ces possibilités inépuisables !

Mesdames Michèle BLAC-BRUDE, Marie-Hélène DUBOIS, Messieurs Alain GROS et Patrick SUBREVILLE rédigent des articles et des résumés d'ouvrage d'auteurs amopaliens. Apprenez à les connaître.

Vous pourrez aussi assurer la relève de ceux qui ont disparu ou ne sont plus en état de participer à nos activités mais continuent à renouveler leur adhésion pour que l'AMOPA et ses valeurs perdurent.

Servir et partager est la devise de l'AMOPA. Vous servez et partagez déjà dans votre univers de travail mais vous pouvez le faire aussi avec notre section.

De la même manière qu'un enseignant essaye de détecter, de mettre en valeur les qualités d'un élève, faites profiter de vos talents les 19000 adhérents de l'Association.

Rejoignez nos rangs, vous ne le regretterez pas.

En attendant, je vous félicite pour la distinction que vous recevez aujourd'hui. Ce n'est pas une fin, c'est une nouvelle étape. Qu'elle vous conduise le plus loin possible pour votre épanouissement et celui des autres.

Je vous remercie de votre attention.